



EU GCCA+ WORKSHOPS ON CLIMATE CHANGE 



INTERACTIVE REGIONAL WORKSHOP
29 APRIL 2021
9.00 am - 1.30 pm GMT

Programming effective climate action
in **West Africa**

www.gcca.eu

GCCA+ 
THE GLOBAL CLIMATE CHANGE ALLIANCE PLUS NETWORK
Funded by the European Union

 climate smart agriculture
 carbon markets
 coastal zone management
 sustainable cities

EU GCCA+ Workshops on Climate Change Programming Effective Climate Action

Blue Economy and ICZM – West Africa Region

Interactive Regional Workshop West Africa, April 29th, 2021

Défis et opportunités pour la zone côtière ouest africaine

Mathieu DUCROCQ

Commission on Ecosystem management (IUCN) – Coastal Specialist Group – Vice Chair

West African Marine Protected Areas WAMPAN / RAMPAN – Scientific Committee – Chair



Zone Côtière Ouest Africaine : évolutions et constats préoccupants

Zone géographique très convoitée et exploitée, parfois déjà saturée

Éléments de prospective (Schéma Directeur du Littoral d'Afrique de l'Ouest - SDLAO 2011 et 2016) :

- Démographie : de 18 à + de 70 millions d'urbains littoraux entre 2010 et 2050)
- Economie : un développement soutenu à l'origine d'une forte attractivité
- Climat : incertitudes, notamment concernant l'élévation du niveau de la mer

Consommation d'espace, dégradation des écosystèmes, surexploitation des ressources

Compétitions intersectorielles / cadres légaux, coordination et concertation insuffisants

Processus d'évaluation environnementale pas conduits ou pas valorisés intégralement

Infrastructures inadaptées, capacités d'assainissement et de dépollution insuffisantes

Des motifs de réjouissance ?

Des efforts de coordination régionale

Des ressources financières en croissance

Des cadres légaux nationaux en renforcement

Des progrès en matière de réseaux de conservation

Des efforts prometteurs de restauration des écosystèmes

A la source des progrès, à l'échelle régionale

Démarches de coopération régionale déjà anciennes

- Réseau de planification côtière 1997-2002
- PRCM 2002 – aujourd'hui (collaboration environnement et pêche, concertation régionale)
- RAMPAO – 2007 aujourd'hui (vers cibles d'Aichi 11 et réseau régional 38 AMP membres)
- Partenaires technique et financiers engagés sur le LT (Fondation MAVVA, CSG CEM, etc.)

Revitalisation de la Convention d'Abidjan & protocoles additionnels (mangroves, GIZC, etc.)

Grands programmes : SDLAO UEMOA, puis MOLOA, puis WACA (WB et autres bailleurs)

Analyses prospectives, études de vulnérabilité, priorisation et cartographie des risques

Efforts réalisés et opportunités saisies, à l'échelle des pays

- Analyses prospective, vulnérabilité et risques mis en débat
- Cadres légaux renforcés (Sénégal : Loi Littorale, Domaine Public Maritime et GIZC)
- Restauration des écosystèmes (Reboisement des mangroves au Sénégal)
- Planification, financements innovants, engagements à long terme
(Sénégal : CDN et marché carbone ; Mauritanie : plan d'investissement littoral)
- Politiques de conservation (Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau, RCI, Gabon, etc.)
- Solutions fondées sur la nature (Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau, Guinée, etc.)
- Stratégies de recul
- **Besoins de coordination et de planification plus importants** (GIZC Sénégal WB / UE / AFD)

WCC-2020-Res-030-FR : Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide

Présentée à l'AG UICN par le Gvt du Sénégal : recommandations vers 1. l'UICN, 2. les gestionnaires des territoires côtiers, 3. les bailleurs et banques de développement, 4. les gestionnaires d'AMP

1. RECOMMANDE au Directeur général et aux Commissions de l'UICN de :

- a. accroître leurs efforts pour **promouvoir la résilience côtière, en proposant des outils pour une planification côtière anticipative et une adaptation fondée sur la nature, une réduction des risques et un renforcement de la résilience ;**
- b. **collaborer avec les donateurs et les gouvernements intéressés pour renforcer les évaluations d'impact et les mesures de sauvegarde appliquées aux projets côtiers ; et**
- c. soutenir la mise en place d'un **forum côtier mondial afin de faciliter l'établissement de réseaux de sites côtiers**, comprenant également les sites du Patrimoine mondial et de Ramsar, et la publication de conseils sur la gestion de la conservation des zones humides côtières qui fonctionnent et sur la restauration des écosystèmes côtiers.

WCC-2020-Res-030-FR : Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide (2/3)

2. RECOMMANDE aux planificateurs et gestionnaires côtiers de :

- a. mener des études prospectives pour soutenir la planification adaptative face au changement climatique et la prise de décision anticipée, en adoptant une approche prudente, et garantir le suivi à long-terme de l’empreinte des activités marines et de la dynamique côtière, [...];
- b. adopter l’adaptation au changement climatique « sans regrets » comme principe de base de la résilience côtière, en reconnaissant l’efficacité et l’efficience des décisions anticipées pour réduire la vulnérabilité des communautés face aux risques ;
- c. mettre en œuvre des stratégies de retrait [...], afin de réduire les risques et de permettre la restauration des écosystèmes et l’adaptation basée sur la nature ;
- d. mettre en place des approches afin de valoriser les aires protégées et les infrastructures naturelles, comme atouts essentiels pour [...] les politiques d’adaptation au changement climatique ; et
- e. préserver la résilience des zones côtières en s’appuyant sur des stratégies de planification et des documents de planification urbaine.

WCC-2020-Res-030-FR : Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide (3/3)

3. RECOMMANDE aux banques de développement, donateurs et autres institutions financières de :
- a. identifier et appliquer les mesures de sauvegarde appropriées aux projets, en considérant la spécificité des zones côtières ;
 - b. lorsqu'approprié et applicable, appliquer des critères d'évaluation spécifiques aux projets côtiers afin de promouvoir des solutions fondées sur la nature, réversibles et hybrides, tout en adoptant une approche prudente ;
 - c. lorsqu'approprié, mener des évaluations d'impact sur tous les projets, notamment pour les projets d'infrastructures grises, quelle que soit l'échelle, en comparant les alternatives vertes ou hybrides possibles ; et
 - d. lorsqu'approprié, pour les compagnies d'assurance, d'adapter leurs grilles de critères et d'échelles afin de mieux prendre en compte les bénéfices des solutions fondées sur la nature.

WCC-2020-Res-030-FR : Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide (3/3)

4. RECOMMANDE aux gestionnaires d'aires marines protégées (AMP) de:

- a. inclure la résilience dans les plans de gestion et les processus d'évaluation de l'efficacité de la gestion ; et
- b. participer à la densification des réseaux d'AMP dans les zones côtières marquées par une évolution rapide, afin de maintenir des zones vertes et de renforcer la résilience à long terme des écosystèmes côtiers.

Pour évaluer les capacités de résilience des AMP face aux changements rapides, il existe l'outil **R-SAT (Resilience Self-Assessment Tool)** développé par le Partenariat sur la Resilience des AMP dans le cadre du **projet OCEAN GOVERNANCE financé par l'Union Européenne**, accessible gratuitement en ligne en 4 langues

(français, anglais, portugais et espagnol)

WCC-2020-Res-030-FR : Renforcer la résilience des zones côtières face au changement climatique, à la crise de la biodiversité et au développement côtier rapide (3/3)

COMITE DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES MOTIONS

Le Groupe Spécialiste Côtier a théoriquement en charge le suivi et la capitalisation des contributions à la mise en œuvre des de la résolution WCC-2020-Res-030-FR sur la Résilience Côtière

Nous prévoyons le développement d'un outil de suivi simple et interactif permettant d'identifier les contributions effectives des pays au travers de l'actualisation de leurs politiques littorales et les bailleurs internationaux du développement durable au travers des projets